

N/REF : 27/03/2026 9H11 C:000001 I:23718

SERVIMO

V/Appel du Vendredi 27/03/2026 a 9H11

**101 AVENUE PAUL MARCELLIN
69120 VAULX EN VELIN**

IMMEUBLE : LE BELLEVUE BAT M
23/24/25, RUE MOZART
BATIMENT M
69800 ST PRIEST

Saint Priest, le 28 Avril 2026

ADRESSE : ALLEE N23

Motif de la demande : INTERVENIR POUR FUITE EN SOUS-SOL ET VOIR TABOURET EXTERIEUR
/ ME 15/04/26 A 10H55-
RECU APPEL DE MR PAUTET, QUI DEMANDE DE PREVOIR UN TERRASSEMENT COTE
GALLAVARDIN POUR LA MISE A JOUR DU RESEAU EN VU D'UNE REPARATION CAR LA
FUITE OCCASIONE DES DEGATS IMPORTANTS DANS LES COMMUNS (UN REGARD DOIT
EXISTER ET UNE CASSURE EST SANS DOUTE PRESUMEE) - LA CAMERA N'EST DONC
PAS NECESSAIRE VU L'URGENCE DU CHANTIER

Donneur d'ordre : M. ERIC

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de terrassement

LE 23/04/2026 :
OUVERTURE DE TRANCHEE POUR MISE A JOUR DU RESEAU ET ACCES A LA FUITE
- REPARATION DE LA FUITE PAR LE TECHNICIEN SERVIMO

LE 24/04/2026 :
FERMETURE TRANCHEE

COMMENTAIRES : MP AB EMAIL en CC le 28/04/26 a 10H31 facturation@servimo.fr
MP AB Email envoyé le 28/04/26 a 10H31 M. O. PAUTET

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge	1		Pour mémoire
1,00	Jr Eq.VRD Engins Chantier Le 23/04/2026	1	1020,45	1020,45
1,00	Jr Eq.VRD Engins Chantier Le 24/04/2026	4	1020,45	1020,45

TOTAL H.T.	2040,90
T.V.A. a 20,00%	408,18
TOTAL T.T.C.En EURO	2449,08

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN